

Ligue Régionale de Football Batna  
**Commission D'organisation Des COMPÉTITIONS**

Séance du: 29.12.2009

Procès verbal N° 03

Membres présents

MRS ABDESSEMED RAMDANE  
TABET ABDELHAMID

Président CRQ  
Secrétaire

Ordre du jour

- Etude des affaires

Délibérations

Etude affaire



**Affaire N° 03**

**Rencontre : CABELIMOUR- US HAMAM DALAA (SENIORS)  
du 26.12.2009**

Réserves formulées par le club USHD à l'encontre du joueur **SAIDET HAMZA** LN°906405 au motif qu'il a participé à la dite rencontre alors qu'il était sous le coup d'une suspension (Match S A S) lors de la de la rencontre CAB- USHD DU:26/12/2009..

- ü Evocation irrecevable en la forme
- ü Non conforme à l'article 85 des R/G de la F A F insuffisamment motivée sur la feuille de match.

**Par ces motifs La CRQ :**

**Rejette l'évocation du club US HAMAM DALAA.  
Match à homologuer en son résultat sur le terrain.**



**Le Président**  
R.ABDESSEMED

**Le Secrétaire**  
A.TABET